

## eMediatt, que des avantages !

### Ecologique

*Le circuit est entièrement sans papier.*

### Accès sécurisé

*Le transfert des données se fait via un environnement sécurisé (eHealthBox).*

### Gain de temps

*Le certificat médical est reçu quasi en temps réel.*

### Pour le médecin

*Moins de travail administratif.  
Archivage des certificats.*

### Pour le fonctionnaire

*Il ne doit plus chercher et imprimer un certificat type.  
Il ne doit plus envoyer par la poste son certificat médical.  
Aucun risque de perte du certificat médical.  
Moins de contrôles inutiles dès le premier jour (dans le cas d'une maladie grave comme le cancer, ...).*

### Pour l'employeur

*Il est informé plus rapidement que son agent est couvert par un certificat médical.*

### Pour Medex

*La qualité des données augmente.*

## Besoin d'aide ?

- **Besoin d'informations sur le certificat eHealth ?**  
[www.ehealth.fgov.be](http://www.ehealth.fgov.be)  
Si vous n'avez pas encore de certificat, vous pouvez le demander via : <https://www.ehealth.fgov.be/fr/support/services-de-base/certificats-ehealth>.
- **Besoin d'informations à propos de l'utilisation de la eHealthBox et des logiciels homologués qui fournissent eMediAtt ?**  
[www.ehealth.fgov.be](http://www.ehealth.fgov.be)  
ou [support@ehealth.fgov.be](mailto:support@ehealth.fgov.be)  
Vous y trouverez également une liste des fournisseurs de logiciels homologués par la plateforme eHealth.
- **Besoin d'informations sur la création et l'exportation d'un certificat médical Medex ?**  
Contactez votre fournisseur de logiciel.
- **Besoin d'informations sur Medex ?**  
Vous trouverez de plus amples informations sur les missions de Medex sur [www.medex.belgium.be](http://www.medex.belgium.be).
- **Besoin d'informations sur le certificat médical informatisé eMediAtt ?**  
Contactez le service Absentéisme de Medex : [absenteisme@medex.belgium.be](mailto:absenteisme@medex.belgium.be).
- **Vos patients ont des questions par rapport à eMediAtt ?**  
Medex a réalisé une animation vidéo et un dépliant à l'attention du personnel du secteur public que vous pouvez découvrir sur [www.medex.belgium.be](http://www.medex.belgium.be).

Ed. Resp. : Dr. Dirk Cuypers, Place Victor Horta 40 bte 10, 1060 Bruxelles  
Images : Paul Hill, Chepko Danil, Alexander Rath, David Bovagnet

# eMediAtt

## Le certificat médical informatisé pour les fonctionnaires



## Directement via eHealth !



service public fédéral  
**SANTÉ PUBLIQUE,  
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT**

**M**edex

.be

## Qu'est-ce qu'eMediAtt ?

Avec eMediAtt, vous avez la possibilité de transmettre les certificats médicaux des fonctionnaires par voie électronique, via votre logiciel de gestion des dossiers patients (si celui-ci est homologué par eHealth).

Ce service vous est proposé par **Medex**, le centre d'expertise médicale du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Medex s'occupe, entre autres, des contrôles dans le cadre des absences pour maladie.

## Quels patients peuvent bénéficier du service eMediAtt ?

Le personnel de la fonction publique pour lequel leur règlement de travail prévoit l'envoi d'un certificat médical à Medex lorsqu'il est:

- malade;
- victime d'un accident du travail;
- victime d'une maladie professionnelle.

**En principe, vos patients savent s'ils doivent faire compléter un certificat médical Medex.**



Medex vous offre **2 possibilités** pour compléter le certificat médical de votre patient

### Avec le certificat papier

1. Votre patient vous présente le certificat médical Medex papier.
2. Vous complétez ce certificat médical Medex.
3. Votre patient doit l'envoyer à Medex par la poste.
4. Medex encode le certificat.

### Grâce à eMediAtt

1. Vous encodez **directement** le certificat dans votre ordinateur.
2. Le certificat est transmis **automatiquement** à Medex via une application sécurisée.
3. Medex reçoit **directement** le certificat médical informatisé.



## eMediAtt en pratique

### Comment avez-vous accès à eMediAtt ?

1. Vous devez d'abord posséder un **certificat eHealth**. Ce certificat vous donne accès à votre eHealthBox.
2. eMediAtt est inclus d'office dans les **logiciels** de gestion de dossiers de patients informatisés (DMI) **homologués par eHealth**, la plate-forme belge des technologies de l'information et de la communication appliquées à la santé.
3. Vous devez avoir une version actuelle de votre logiciel médical (version 2014 et suivantes).

### Comment fonctionne eMediAtt ?

Vous complétez le formulaire informatisé eMediAtt disponible dans votre logiciel de gestion de dossiers patients informatisés. Il est automatiquement transmis à Medex via votre eHealthBox.

### Quelles informations sont nécessaires pour eMediAtt ?

En plus des données habituelles, comme par exemple la date de début et la date de fin de l'absence, le type d'absence (maladie, accident du travail, ...) ou si la sortie est autorisée ou non, Medex demande de spécifier le diagnostic lié à l'incapacité de travail.

Notez qu'il n'est pas obligatoire d'identifier l'employeur. Le **numéro de registre national** aide Medex à retrouver l'employeur de votre patient.

### Vous n'avez pas accès à eMediAtt, que devez-vous faire ?

Il n'y a aucun souci, Medex continue de recevoir le certificat papier.